

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2013

DCM N° 13-07-04-43

Objet : Financement de la manifestation 'Etudiant dans ma ville'.

Rapporteur: M. LEKADIR

Forte du succès rencontré au cours des éditions précédentes et notamment de l'édition 2012 étendue sur plusieurs jours et de la mobilisation de nombreuses associations étudiantes pour créer l'évènement, la Ville de Metz reconduit pour 2013 l'opération Etudiant dans ma Ville du 26 au 28 septembre, en partenariat avec les associations étudiantes messines, la Région Lorraine et Metz Métropole.

Ainsi, jeudi 26 septembre, les étudiants pourront bénéficier de réductions grâce au concours des commerçants du centre-ville (bars, cinéma, restaurants...), et accéder plus facilement à des spectacles et expositions avec des visites commentées au FRAC. Deux soirées seront ensuite proposées aux étudiants, soirée-concerts à tarif préférentiel aux Trinitaires ou une soirée théâtre et courts-métrages proposée par les associations Teatron et Ciné Klap. Vendredi 27 septembre, des micro-événements se tiendront dans les différents campus et les associations étudiantes proposeront des animations ouvertes aux étudiants et aux Messins en mairie (expositions, projections vidéos, jeux, danse, formes théâtrales...), suivie d'une soirée concerts au caveau des Trinitaires en partenariat avec Metz en Scènes. Samedi 28 septembre, la grande journée de clôture, se tiendra de 14h à 23h, sur la place de la République avec au programme défilé des grandes écoles d'ingénieurs à travers les rues du centre-ville, village associatif tenu par différentes associations étudiantes, auberge espagnole, soirée concerts et des animations diverses...

Comme chaque année, la manifestation est organisée en mobilisant les associations étudiantes messines. Les associations étudiantes Ciné Klap, Bana Ba Gabon, Pourquoi et le CRI BIJ s'uniront pour proposer des animations à l'Hôtel de Ville, vendredi 27 septembre, de 16h à 20h. Les associations des Elèves des Arts et Métiers Paris Tech (ENSAM), de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM), de l'Ecole Supérieure d'Electricité (SUPELEC), de l'Institut Supérieur Franco-Allemand des Techniques, d'Economie et des Sciences (ISFATES), de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) animeront le défilé des étudiants dans les rues du centre-ville. Les associations Inter-Cultures Promotion (AICP), Bana Ba Gabon, Comme un Poisson dans l'Eau et Psy'M'Co coordonneront l'organisation de l'auberge espagnole. Pour sa part, la Compagnie TEATRON proposera la réalisation d'un spectacle vivant au Conservatoire aux côtés de l'association Ciné Klap. Enfin, l'Association DIFFU'SON organisera les concerts de clôture de la journée.

Il est proposé d'accorder les subventions précisées dans la motion aux 8 associations qui sollicitent une aide financière de la Ville de Metz pour la réalisation de leur projet dans le cadre de cette journée, pour un montant total de 18 030 €. Le Conseil Régional et Metz

Métropole seront sollicités pour une participation financière.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions Compétentes entendues,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur le centre-ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ACCORDER les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées en vue de l'organisation de la **manifestation Etudiant dans ma Ville :**

- Cri Bij :	300 €
- L'Association des élèves de SUPELEC :	2 000 €
- Compagnie Teatron :	1 900 €
- Diffu'son :	11 000 €
- Ciné Klap :	880 €
- Inter-Cultures Promotion (AICP):	1 500 €
- Pourquoi :	300 €
- Bana Ba Gabon :	150 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les organismes susvisés ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à percevoir les subventions de la Région Lorraine et de Metz Métropole destinées à l'organisation de cet évènement et à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions à intervenir avec les collectivités susvisées.

La dépense totale s'élève à **18 030 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Le Conseiller Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante Commissions : Commission Jeunesse Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ